Image not found or type unknown

L'abandon d'enfant par ma maman ?

Par **beroud laurent**, le **25/01/2018** à **12:42**

Bonjours.

Je suis l'ainé d'une famille de 7 enfants tous avec une éducation compliqué car ma maman nous a tous placé en famille d'accueil pour la plupart en foyer pour les autres.
Aujourd'hui après plus de 13ans de rupture avec la totalité de ma famille un de mes jeunes frères ma retrouvé et a renoué le contact.
Celui ci âgé de 16 ans m'apprend qu'il est en foyer et m'apprend que le petit dernier âgé de 5 ans atteint d'une maladie mental et en famille d'accueil.
Ma question !!!
Me serait'il possible de me retourné contre ma maman pour abandon d'enfant excessif afin de pouvoir prendre en charge le petit dernier qui a déjà une existence compliqué.
Autre question !!!!
Comment les services sociaux ne trouve pas sa étrange !!!! et n'est toujours pas réfléchis a une démarche contre ma maman.

merci d'avance pour vos réponse qui je l'espère seront pertinente pour ma démarche

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés